



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI | FSU

Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

www.snuteffsu.fr | syndicat.snu@pole-emploi.fr
SNU-PE - 71, Boulevard de Brandebourg - 09 80 09 23 63
| 94200 IVRY SUR SEINE |

Ivry sur Seine, le 13 octobre 2022

A

Monsieur Jean Bassères
Directeur Général de Pôle Emploi
1-5 avenue du docteur Gley
75020 Paris

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous informons par la présente que nous déposons un préavis de grève concernant l'ensemble des personnels de l'Etablissement POLE EMPLOI à compter du 17 oct. minuit jusqu'au 18 oct. minuit 2022.

Ce préavis s'inscrit dans le contexte de l'appel à la grève interprofessionnel prévu ce 18 octobre.

En effet :

Le SNU PE FSU affirme son soutien aux salarié-es des raffineries, et plus largement du secteur de l'énergie, en grève pour porter leurs revendications d'augmentation des salaires, actuellement rongés par l'inflation, alors que les multinationales qui les emploient distribuent à leurs actionnaires des milliards de dividendes issus des superprofits qu'elles réalisent à la faveur de la crise énergétique. Le patronat et le gouvernement doivent entendre l'exigence de justice sociale qui s'exprime !

Nous dénonçons l'action du gouvernement qui vient de décider de porter une atteinte grave au droit de grève des salarié-es d'Esso-ExxonMobil en ordonnant le recours à leur réquisition. Nous condamnons fermement cette nouvelle dérive autoritaire qui met à mal ce droit constitutionnel.

De plus, nous rappelons la légitimité des revendications salariales de tou-tes les travailleurs-euses du privé comme du public dans le contexte d'inflation vécu par tou-tes.

A cet égard vous comprendrez que nous ne pouvons pas accepter votre proposition de hausse limitée à 3.5 % des salaires de base pour l'année 2022 dans notre Etablissement. En effet, cette proposition entérine une baisse générale des salaires en euros constants compte tenu d'une inflation qui dépassera les 6% en 2022. Nous vous demandons donc de réunir rapidement les organisations syndicales représentatives afin d'envisager les mesures nécessaires pour pallier à cette baisse injustifiée permettant ainsi d'assurer, dans la durée, le maintien du niveau de vie de l'ensemble des personnels de Pôle emploi.

Cordialement,

Delphine CARA Secrétaire Générale
SNUTEFI-PE DSC SNUTEFI-PE

Céline LAMBERT Secrétaire Générale Adjointe
SNUTEFI-PE DSC SNU SNUTEFI-PE